



«Une politique ambitieuse, des chantiers qui mobilisent quotidiennement les personnels d'encadrement, les professeurs et les partenaires de l'École, une volonté affirmée de trouver de justes réponses, sur le terrain inépuisable de la pédagogie, aux besoins de chaque élève et bâtir ainsi l'École de la confiance.

En transformant l'École avec pragmatisme et responsabilité, en encourageant l'évolution des pratiques pédagogiques, il nous appartient de rendre le système éducatif plus performant, plus efficace au service de chacun des 290 000 élèves de Gironde».

Marie-Christine HEBRARD, Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'Éducation nationale

Le plus grand département de France métropolitaine

- Une superficie de 10 725 km².
- 535 communes dont 110 sans école.
- 33 cantons.
- 1 633 403 habitants (estimation 1^{er} janvier 2019).

Une diversité territoriale marquée

- Des zones défavorisées situées autant en zone rurale qu'en zone urbaine et une coexistence en milieu urbain, de zones socialement très favorisées et de secteurs en difficulté.

Une importante hausse démographique depuis 10 ans

- **+ 5 508 élèves dans le 1^{er} degré public**
- **+ 13 006 élèves dans le 2nd degré public** dont + 284 élèves à la rentrée 2022.

Des moyens au service d'une ambition pédagogique partagée

- Un taux d'encadrement moyen des élèves qui s'améliore sensiblement dans le 1^{er} degré :
 - ↳ Un nombre moyen d'élèves par classe dans le 1^{er} degré de 17 à 25 selon la typologie de l'école.
- Un taux d'encadrement moyen des élèves qui reste favorable dans le second degré :
 - ↳ Un nombre moyen d'élèves par division dans le 1^{er} cycle de 24 à 28 selon la typologie du collège.

Des performances à consolider dans les résultats scolaires comme dans le devenir des élèves

- Des résultats encore trop justes au regard de la sociologie du département.
- Des parcours scolaires qui méritent d'être mieux construits sans aucun doute et plus ambitieux certainement.

DES ATOUTS

Des organisations et des orientations pédagogiques au service d'une ambition partagée

- Un pilotage territorial au service des priorités académiques (Zones d'animation Pédagogiques).
- Une continuité des apprentissages dans la scolarité obligatoire, un continuum dans les parcours Bac -3 / Bac +3.
- Des expérimentations pédagogiques encouragées au service d'une meilleure réussite de chaque élève.

Une politique de l'orientation choisie

- Une continuité des parcours favorisée par une orientation préparée et porteuse d'avenir.
- L'adaptation de l'offre de formation aux réalités du monde économique.
- Le repérage et le traitement du décrochage scolaire.

Une école ouverte sur le monde qui l'entoure

- Des parcours au service de l'élève, parcours Avenir, parcours Citoyen, parcours Artistique et Culturel, parcours Educatif de Santé.
- La construction et le développement de partenariats éducatifs.
- L'élaboration de réponses autour d'un engagement partagé avec les collectivités : le numérique au service des apprentissages, le projet éducatif territorial, les Territoires Éducatifs Ruraux (TER), les cités éducatives, l'Éducation artistique et culturelle, l'Éducation au développement durable...
- Un Parcoursup ouvert sur la réalité de l'enseignement supérieur aujourd'hui.

Une gestion des ressources humaines au cœur des préoccupations du département

- Un engagement au service de la mise en œuvre de la politique RH académique.
- La formation et l'accompagnement des personnels.



DES PRIORITÉS PEDAGOGIQUES QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS

- Accueillir et **faire réussir** chaque élève : pour une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux
 1. **Alléger les classes de GS, CP et CE avec un plafonnement des effectifs à 24 élèves** sur l'ensemble du territoire (sous réserve de locaux disponibles)

Classes à 24 : une ambition pour tous les élèves

Offrir un accompagnement renforcé à tous les élèves au début de la construction des apprentissages fondamentaux du lire, écrire, compter, respecter autrui, est un levier essentiel **pour permettre la réussite de chaque élève et contribuer à la réduction des inégalités scolaires.**

2. **Poursuivre le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en Éducation prioritaire** (sous réserve de locaux disponibles)
3. **Améliorer les conditions d'exercice des directeurs d'écoles** en leur donnant plus de temps de décharge : changement de barème des écoles de 6 et 7 classes (passage de 0.25 à 0.33) et des écoles de 12 classes et 13 classes d'autre part (passage de 0.50 ou 0.75 à 1)
4. **Favoriser l'inclusion des élèves** en situation de handicap
5. **Conforter le taux d'encadrement des élèves**, à tous les niveaux, dans toutes les écoles

DES MOYENS ADAPTÉS

En Gironde, **733 postes** de professeurs supplémentaires créés depuis 2018.

Rentrée 2022 (toujours plus de moyens)

- + 42 postes dans le premier degré,
- + 32 Equivalents Temps Pleins dans le second degré.

Une clé de répartition prenant en compte les enjeux du département :

- La ruralité et l'Éducation prioritaire
- Les écoles ordinaires



UN ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SCOLAIRES, DES PERSONNELS ET DES ELEVES

- Création de l'école académique de la formation continue
- Evaluation des écoles et des établissements
- Structuration d'une RH de proximité

Une école engagée pour l'égalité et la mixité

Assurer **un réel parcours de réussite pour chaque élève**, indépendamment de son origine sociale, de son territoire, telle est l'ambition de l'école d'aujourd'hui. L'attention portée par la direction académique de la Gironde à la vitalité de notre système éducatif présent au cœur des territoires, au cœur des villages est permanente.

Qualitativement, des efforts sont faits pour mieux accompagner les professeurs sur le terrain, en termes de **formation**, de suivi et de dynamique pédagogique. Le redécoupage des ZAP à la rentrée 2022 n'a pour vocation que de rendre plus lisible, plus visible, plus efficace l'action éducative au cœur des territoires en prenant en compte le parcours des élèves. Les travaux menés au sein de ces ZAP veilleront tout particulièrement à ... les liaisons de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Des moyens importants sont déployés dans les établissements des territoires les plus fragiles. Des partenariats viennent consolider ces efforts afin de lutter contre les assignations sociales et territoriales : PEDT, TER, Cités éducatives, contrats locaux de santé, convention territoriale globales. L'intégration du service jeunesse engagement et sport depuis janvier 2021 est un atout pour une meilleure prise en compte du temps de l'enfant dans sa globalité et assurer une cohérence éducative. Des expérimentations sont d'ores et déjà **efficaces** car nous devons inlassablement rechercher de justes réponses aux problématiques de chacun.

Une école engagée pour le bien-être des élèves

Une école fondée sur le respect de l'autre

- Transmettre les valeurs de la République notamment avec l'EMC, participer à des actions éducatives dans le champ civique et mémoriel, engagement des élèves dans le cadre du parcours citoyen, respect de la laïcité, égalité entre les filles et les garçons, lutter contre toutes les formes de harcèlement, éducation aux médias et à l'information

Une attention accrue à la santé mentale des élèves

L'EAC et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves

- Pass Culture, au moins une action artistique et culturelle pour chaque élève au cours de l'année, rentrée en musique, pratique musicale et chant choral, généralisation des 30 minutes d'APQ

S'engager pour l'environnement et le développement durable

- **Eco-délégués**, labellisation **E3D** *l'guide de la sobriété écologique à venir*

Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux

Un collège plus ouvert :

- Plan mathématiques poursuivi
- 3 priorités :
 - Réduction des écarts en 6^{ème}
 - Ouverture aux métiers et au monde professionnel
 - Développement de la pratique sportive sur le temps périscolaire

Les mathématiques dans le tronc commun au lycée :

- Introduction en classe de première dans le tronc commun des mathématiques à titre facultatif pour l'année 2022-2023 avec possibilité d'une poursuite en mathématiques complémentaires en classe de terminale

Un lycée professionnel d'excellence :

- Réaffirmation de l'organisation des classes de seconde par familles de métiers
- co-intervention des professeurs des matières professionnelles et générales
- La réalisation d'un chef d'oeuvre
- Semaine des lycées professionnels pour valoriser des filières encore trop méconnues

Pour une École inclusive

Le pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) : vecteur d'un meilleur accompagnement des élèves en situation de handicap

Les trois grands objectifs du PIAL sont :

- Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
- Une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles ;
- Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.

Un PIAL regroupe **plusieurs établissements scolaires**.

Le PIAL mobilise l'ensemble des personnels de l'équipe pédagogique et éducative pour identifier les besoins de l'élève et mettre en œuvre les réponses adéquates au niveau de sa classe et, au-delà, de l'école ou de l'établissement dans lequel il est scolarisé.

Structuration d'un pôle ressource départemental travaillant en collaboration avec l'ARS et la MDPH au service d'une meilleure articulation des dispositifs d'aide.



Effectifs élèves 1er degré

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
TOTAL 1ER DEGRE PUBLIC	137 244 + 1 882	138 504 + 1 260	139 116 + 612	139 321 + 205	137 635 - 1 686	136 200 - 1 435	135 414 - 786
TOTAL 1ER DEGRE PRIVE	13 756 + 371	14 168 + 412	14 404 + 236	14 502 + 176	14 419 - 83	14 639 + 220	14 759 + 120

Effectifs élèves 2nd degré

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
TOTAL 2ND DEGRE PUBLIC COLLEGES	59 862 + 94	61 288 + 1 426	63 141 + 1 853	64 386 + 1 245	65 840 + 1 454	66 379 + 539	66 423 + 44
TOTAL 2ND DEGRE PUBLIC LYCEES	48327 + 1 318	48 926 + 599	48 714 - 212	49 131 + 417	49 002 - 129	48 969 -33	49 209 + 240
TOTAL 2ND DEGRE PRIVE	23 542 + 186	23 750 + 208	24 019 + 269	24 198 + 179	24 334 + 136	24 878 + 544	24 833 - 45

Effectifs enseignants 1er degré

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
EMPLOIS DE PROFESSEURS 1ER DEGRÉ PUBLIC	7 096	7 258	7 370	7 480	7 586	7 688	7 730
EMPLOIS DE PROFESSEURS 1ER DEGRÉ PRIVE *	621	631	636	641	649	642	645

Effectifs enseignants 2nd degré

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
EMPLOIS DE PROFESSEURS 2ND DEGRÉ PUBLIC	7 577	7 728	7 811	7 919	8 143	8 168	8 200
EMPLOIS DE PROFESSEURS 2ND DEGRÉ PRIVE *	1 720	1 746	1 751	1 768	1 805	1 854	1 797

* Nombre d'enseignants incluant les maîtres contractuels et délégués

Ecoles et établissements en Gironde (rentrée 2022)

1er degré public

Ecoles	908
Circonscriptions du premier degré (dont 3 sont réservées à l'ASH, 1 réservée à l'IEF et au Hors Contrat)	27
Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) (concernant 223 communes)	78
Ecoles classées en éducation prioritaire dont 21 en REP + (réseau d'éducation prioritaire renforcé)	158
Ecoles dites «orphelines» (Bordeaux, Bègles, Floirac)	8

2nd degré public

Collèges	111
Lycées généraux, technologiques	32
Lycées professionnels	23
EREA	2

1er degré privé

Ecoles	93
--------	-----------

2nd degré privé sous contrat

Collèges	28
Lycées généraux, technologiques	16
Lycées professionnels	9